Agence Régionale de Santé
Pays de la Loire

DIRECTION DE LA SANTE PUBLIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

Dossier suivi par : Magalie HAMONO
Tél. : 02 49 10 41 40
Mél. : ARS-PDL-DSPE@ars.sante.fr

Le Directeur de la Santé Publique et Environnementale

à

Monsieur le Préfet de la région Pays de la Loire
Préfet de la Loire-Atlantique

Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial
Bureau des procédures environnementales et foncières

Nantes, le 10 août 2020

Objet : Installation classée – EDF ECOCOMBUST - Cordemais
Réf. :LET_ICPE_EDF ECOCOMBUST_CORDEMAIS_20200807.docx

Par courrier en date du 24 juin 2020, vous sollicitez mon avis sur les compléments apportés par la société EDF à son dossier de demande d'autorisation environnementale unique déposé dans le cadre de son projet d'évolution de la centrale de Cordemais.

Les compléments apportés répondent aux remarques non rédhibitoires formulées dans mon avis du 30 janvier 2020, à l'exception de la recommandation d'évaluer la compatibilité du milieu sol avec l'usage de jardin potager.

En effet, si le schéma conceptuel au chapitre 8.5 du rapport d'EVADIES comprend bien les expositions par ingestion de sol et par ingestion de fruits et légumes, ces expositions ne sont pas évaluées dans la suite de l'interprétation de l'état des milieux (IEM). Il conviendrait, comme le prévoit la méthodologie, de caractériser la compatibilité à partir d'analyses d'échantillons composites de sol prélevés dans un jardin potager sous influence de la centrale et dans un jardin dans l'environnement local hors influence de la centrale (témoin). Idéalement, il conviendrait de réaliser également des prélèvements de végétaux autoproduits pour limiter les biais liés à la modélisation.

Pour mémoire, l'objectif de l'IEM est de déterminer la vulnérabilité des milieux récepteurs et/ou d'identifier la ou les incompatibilités avec les usages actuels afin que le porteur de projet en tienne compte dans son projet.

Toutefois, cette lacune n'est pas de nature à modifier mon avis favorable, ni ma contribution à l'avis de l'autorité environnementale.

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire que vous jugeriez nécessaire.

Nicolas DURAND

17 bd Gaston Doumergue - CS 56233
44262 NANTES cedex 2
Tél. 02 49 10 40 00 – Mél. ars-pdl-contact@ars.sante.fr
www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr